



# **Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds**

Pour la période de six mois close le 30 juin 2020

## **FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (CAGS)**

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-877-642-1289, en nous écrivant à 2, rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5C 3G7, ou en visitant notre site Web à l'adresse [www.firstasset.com](http://www.firstasset.com) ou le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du FNB, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

## Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

pour la période close le 30 juin 2020

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Du 31 décembre 2019 au 30 juin 2020, l'actif net du Fonds a diminué de 13,0 millions de dollars pour s'établir à 90,1 millions de dollars. Le Fonds a fait l'objet de rachats nets de 14,7 millions de dollars au cours de la période. Le Fonds a versé des distributions totales de 1,4 million de dollars, et le rendement du portefeuille a augmenté l'actif de 3,1 millions de dollars. Les parts non couvertes ont dégagé un rendement de 3,4 %, déduction faite des frais et charges, pour le semestre clos le 30 juin 2020. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de 3,4 %. L'indice de référence du Fonds est l'indice Bloomberg Barclays Canadian Short Aggregate Enhanced Yield (l'« indice de référence »).

Mellon Investments Corporation (le « conseiller en placement ») est le conseiller en placement du Fonds.

En réponse aux turbulences sur les marchés financiers et dans l'économie, la Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour à trois reprises, pour le faire passer de 1,75 % à 0,25 %. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans a baissé de 132 points de base pour s'établir à 0,4 %, tandis que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à deux ans a baissé de 141 points de base pour s'établir à 0,3 %. L'écart de crédit des obligations provinciales s'est élargi, l'écart de crédit de l'obligation de la province d'Ontario à cinq ans passant de 40 points de base au début de l'année à 92 points de base en mars et à 52 points de base à la fin juin. Les banques canadiennes ont accepté de suspendre les paiements hypothécaires pendant six mois, sur demande, et le gouvernement canadien a fourni des fonds d'urgence aux personnes et aux entreprises qui avaient perdu leur emploi ou leurs revenus en raison de la COVID-19.

Les écarts de crédit des obligations de qualité se sont creusés, passant de 128 points de base à la fin de février à 300 points de base à la fin de mars, pour remonter à 160 points de base à la fin de juin. Les écarts des obligations à rendement élevé se sont également considérablement accentués, passant de 500 points de base en février à 860 points de base en mars, pour finir à 650 points de base en juin. Cet écart était tout de même préférable à celui qui avait été enregistré en 2008, lorsque les écarts des obligations à rendement élevé avaient atteint plus de 1 800 points de base. La crise du crédit actuelle résulte d'une crise sanitaire ayant nécessité la fermeture d'entreprises et l'adoption de mesures de confinement par le gouvernement. Les banques centrales et les gouvernements ont pu tirer parti des leçons apprises en 2008 et ont rapidement injecté des liquidités. Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la « Réserve fédérale ») et la Banque du Canada ont mis en place des programmes d'achat d'obligations visant à fournir des liquidités et à réintroduire l'assouplissement quantitatif. Pour la première fois, la Réserve fédérale a annoncé qu'elle achèterait des fonds négociés en Bourse détenant des obligations de sociétés dans le cadre de ses efforts pour injecter des liquidités sur les marchés secondaires.

À l'échelle mondiale, les banques étaient également mieux capitalisées par rapport à la période de ralentissement précédente et, contrairement à 2008, elles ont pu continuer à s'autofinancer. De plus, aux États-Unis, les courtiers en placement n'appartenant pas à des banques ont pu emprunter au guichet d'escompte de la Réserve fédérale, alors que, au début de 2008, seules les banques pouvaient le faire.

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le conseiller en placement s'attend à ce que l'incertitude continue de s'accroître au cours du second semestre de 2020, aggravée par l'élection présidentielle américaine qui se tiendra en novembre prochain. Lorsque l'influence déflationniste du ralentissement des activités aura fait baisser les prix, des pressions inflationnistes devraient commencer à se faire sentir sur les marchés qui n'étaient pas encore touchés, en raison d'une baisse rapide des dépenses d'investissement, de l'émission massive d'obligations d'État et d'une politique tacite de dévaluation du dollar par la Réserve fédérale.

Le 19 février 2020, CI Financial Corp. (TSX : CIX) a finalisé l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de WisdomTree Asset Management Canada, Inc.

Le 19 février 2020, le nom du fiduciaire, gestionnaire et promoteur, soit WisdomTree Asset Management Canada, Inc., a été changé pour CI ETF Investment Management Inc.

Le 19 février 2020, les membres qui siégeaient au comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds ont démissionné et ont été remplacés par James M. Werry, Tom Eisenhauer, Karen Fisher, Stuart P. Hensman et James McPhedran.

Le 3 avril 2020, Stuart Hensman a cessé d'exercer ses fonctions de membre du CEI des Fonds de CI et Donna Toth a été nommée membre du CEI.

Le 27 avril 2020, CI Investments Inc. (CI) a annoncé qu'elle remplacera Mellon Investments Corp. à titre de conseiller en placement du Fonds à compter du 31 août 2020.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, CI ETF Investment Management Inc. a fusionné avec CI. Le 1<sup>er</sup> juillet 2020, CI est devenu le fiduciaire (le « fiduciaire ») et le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Gestionnaire et fiduciaire

CI Investments Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. Le gestionnaire, en contrepartie de frais de gestion, a fourni les services de gestion dont le Fonds a besoin pour mener ses activités quotidiennes.

Le taux des frais de gestion de la catégorie au 30 juin 2020 est indiqué ci-après :

|                     | Taux annuel des<br>frais de gestion (%) |
|---------------------|-----------------------------------------|
| Parts non couvertes | 0,18                                    |

Le gestionnaire a reçu des frais de gestion de 0,1 million de dollars pour la période.

### Frais de gestion

La totalité des frais de gestion a été affectée au paiement des frais de gestion des placements et des autres frais d'administration générale.

### Comité d'examen indépendant

Le Fonds a reçu des instructions permanentes du CEI du Fonds relativement aux opérations entre parties liées suivantes :

- a) opérations visant des titres de CI;
- b) achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire.

Les instructions permanentes applicables exigent, entre autres, que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et à la loi applicable, et que le gestionnaire informe le CEI de toute violation importante de ces politiques. Les instructions permanentes exigent également qu'une décision de placement relative aux opérations entre parties liées a) soit libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire, et ne tienne compte d'aucune considération se rapportant à une entité liée au gestionnaire; b) qu'elle corresponde à l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire sans influence de considérations autres que l'intérêt du Fonds; c) qu'elle soit conforme aux politiques et procédures du gestionnaire et d) qu'elle aboutisse à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds. Le CEI examine ensuite chaque trimestre les opérations effectuées par le gestionnaire en vertu des instructions permanentes, en vue de s'assurer de leur conformité.

Le Fonds s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI concernant les opérations entre parties liées au cours de la période de présentation de l'information financière.

Sauf indication contraire, le Fonds n'a été partie à aucune opération entre parties liées au cours de la période close le 30 juin 2020.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente les principales informations financières concernant chaque catégorie du FNB et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

|                                                                                               | Pour la période de six mois close le 30 juin 2020 (non audité) | Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 | Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 | Pour la période du 22 juillet 2017* au 31 décembre 2017 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Parts non couvertes</b>                                                                    |                                                                |                                          |                                          |                                                         |
| <b>ACTIF NET PAR PART<sup>1, 2</sup></b>                                                      |                                                                |                                          |                                          |                                                         |
| Actif net au début de la période                                                              | 49,10 \$                                                       | 48,45 \$                                 | 49,07 \$                                 | 50,00 \$                                                |
| Augmentation (diminution) liée à l'exploitation                                               |                                                                |                                          |                                          |                                                         |
| Total des revenus                                                                             | 0,72                                                           | 1,50                                     | 1,43                                     | 0,73                                                    |
| Total des charges                                                                             | (0,05)                                                         | (0,10)                                   | (0,09)                                   | (0,05)                                                  |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période                                           | 0,16                                                           | 0,27                                     | (0,50)                                   | (0,04)                                                  |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période                                             | 0,68                                                           | 0,36                                     | (0,02)                                   | (0,34)                                                  |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée à l'exploitation                              | 1,51                                                           | 2,03                                     | 0,82                                     | 0,30                                                    |
| Distributions                                                                                 |                                                                |                                          |                                          |                                                         |
| Du revenu (sauf les dividendes)                                                               | (0,67)                                                         | (1,39)                                   | (1,30)                                   | (0,49)                                                  |
| Des dividendes                                                                                | —                                                              | —                                        | —                                        | —                                                       |
| Des gains en capital                                                                          | —                                                              | —                                        | —                                        | —                                                       |
| Remboursement de capital                                                                      | —                                                              | —                                        | (0,02)                                   | (0,14)                                                  |
| Total des distributions annuelles <sup>3</sup>                                                | (0,67)                                                         | (1,39)                                   | (1,32)                                   | (0,63)                                                  |
| Actif net à la fin de la période                                                              | 50,08 \$                                                       | 49,10 \$                                 | 48,45 \$                                 | 49,07 \$                                                |
| <b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES</b>                                                      |                                                                |                                          |                                          |                                                         |
| Total de la valeur liquidative (en milliers) <sup>4</sup>                                     | 90 145 \$                                                      | 103 104 \$                               | 96 898 \$                                | 68 696 \$                                               |
| Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>4</sup>                                     | 1 800                                                          | 2 100                                    | 2 000                                    | 1 400                                                   |
| Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>                                                       | 0,19 %                                                         | 0,20 %                                   | 0,20 %                                   | 0,20 %                                                  |
| Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge <sup>5</sup> | 0,20 %                                                         | 0,21 %                                   | 0,21 %                                   | 0,21 %                                                  |
| Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>                                      | 38 %                                                           | 50 %                                     | 73 %                                     | 47 %                                                    |
| Valeur liquidative par part                                                                   | 50,08 \$                                                       | 49,10 \$                                 | 48,45 \$                                 | 49,07 \$                                                |
| Cours de clôture                                                                              | 50,12 \$                                                       | 49,15 \$                                 | 48,39 \$                                 | 49,11 \$                                                |

\* Début des activités.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers non audités et audités du FNB.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les parts réinvesties ont été consolidées.

<sup>4</sup> Les données sont au 30 juin et au 31 décembre des exercices indiqués.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le RFG tient compte de certaines charges d'exploitation visées par une renonciation ou une prise en charge par le gestionnaire, tandis que le RFG compte non tenu des renoncations et prises en charge indique le RFG avant cette renonciation ou cette prise en charge par le gestionnaire.

<sup>6</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation d'un portefeuille au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

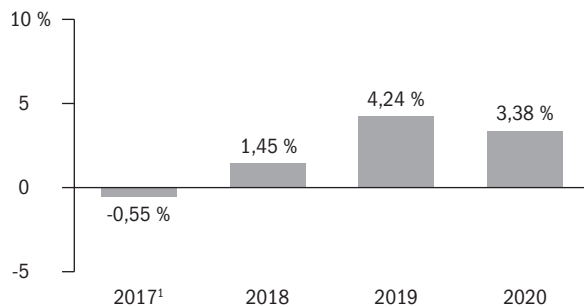
## RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement du FNB indiquée suppose que toutes les distributions faites par le FNB dans les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le résultat à payer par un porteur de parts qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Ce rendement n'est pas indicatif du rendement futur de chaque catégorie du FNB.

## Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement semestriel et annuel du Fonds pour toutes les périodes indiquées et illustre la variation du rendement du Fonds d'une période à l'autre. Il indique, en pourcentage, l'augmentation ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque période, sauf indication contraire.

Parts non couvertes



<sup>1</sup> Pour la période du 22 juin 2017 (début des activités au 31 décembre 2017).

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

### Pondération par placement† au 30 juin 2020

| Type de placement                     | % de la valeur liquidative |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Obligations de sociétés               | 33,9 %                     |
| Obligations fédérales                 | 31,6 %                     |
| Obligations provinciales              | 26,5 %                     |
| Obligations de sociétés étrangères    | 4,2 %                      |
| Obligations supranationales           | 1,7 %                      |
| Obligations municipales               | 1,2 %                      |
| Organismes de gouvernements étrangers | 0,2 %                      |
| Autres actifs moins les passifs‡      | 0,7 %                      |
| <b>Total</b>                          | <b>100,0 %</b>             |

† La pondération des placements du FNB est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative et peut changer au fil du temps. Elle ne tient pas compte des dérivés (le cas échéant).

‡ Les autres actifs comprennent le placement d'une garantie en espèces pour des titres prêtés (le cas échéant).

### 25 principaux titres\* au 30 juin 2020

| Description                                                                  | % de la valeur liquidative |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,90 %, 15 juin 2024               | 3,6 %                      |
| Province d'Ontario, 2,60 %, 2 juin 2025                                      | 2,9 %                      |
| Province d'Ontario, 3,50 %, 2 juin 2024                                      | 2,5 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,40 %, 15 décembre 2022           | 2,5 %                      |
| Obligation du gouvernement du Canada, 0,75 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2021 | 2,3 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,55 %, 15 décembre 2023           | 2,3 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 0,95 %, 15 juin 2025               | 2,2 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 15 décembre 2024           | 2,2 %                      |
| Obligation du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> août 2021      | 1,9 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15 septembre 2023          | 1,7 %                      |
| Province de Québec, 3,75 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2024                   | 1,6 %                      |
| Province d'Ontario, 2,85 %, 2 juin 2023                                      | 1,6 %                      |
| Province d'Ontario, 3,15 %, 2 juin 2022                                      | 1,5 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,55 %, 15 mars 2025               | 1,4 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,35 %, 15 juin 2023               | 1,3 %                      |
| Province d'Ontario, 2,60 %, 8 septembre 2023                                 | 1,3 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,75 %, 15 juin 2022               | 1,3 %                      |
| Province de Québec, 3,50 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2022                    | 1,2 %                      |
| Obligation du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2023      | 1,1 %                      |
| Province de Québec, 3,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2023                   | 1,0 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,50 %, 15 décembre 2021           | 0,9 %                      |
| Province de la Colombie-Britannique, 2,85 %, 18 juin 2025                    | 0,9 %                      |
| Obligation du gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2022 | 0,9 %                      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n 1, 2,65 %, 15 mars 2022                | 0,8 %                      |
| Bell Canada, Inc., 3,00 %, 3 octobre 2022                                    | 0,8 %                      |
| <b>Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative</b>             | <b>41,7 %</b>              |

\* Ne comprend pas les dérivés et le placement d'une garantie en espèces pour des titres prêtés (le cas échéant).

**Total de la valeur liquidative : 90 144 889 \$**

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour sont disponibles tous les trimestres.



---

## **Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.**

CI Investments Inc.  
2, rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5C 3G7  
1-877-642-1289  
[www.firstasset.com](http://www.firstasset.com)

### **Énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses résultats, stratégies et perspectives futurs, et d'éventuelles actions futures du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.